

Creux-de-Genthod, le 9 décembre 1999

Procès verbal de l'assemblée générale de l'A.N.B.C.G du 22 novembre 1999

Membre du Comité démissionnaire/Autres changements

Arno Vogt-trésorier

Il est remplacé par Mme Irène Fumagalli

Mauro Rezzonico devient vice-secrétaire. Le poste de vice-président(e) est vacant.

Jean-Claude Witschard est co-responsable des manifestations, avec Justin Armstrong.

Membres du comité

Président	Alain Linder
Vice-président	Vacant
Trésorière	Irène Fumagalli
Co-trésorier	Arno Vogt
Secrétaire	Isabelle Bezençon
Co-secrétaire	Mauro Rezzonico
Manifestation	Jean-Claude Witschard & Justin Armstrong
Vérificateur de compte	Jean-Claude Kormann
Vérificateur de compte	Yves Duret

Correspondance

Après une remise à jour de la liste des membres, il ressort que l'association compte cette année 70 membres.

Rapport d'activités

Il y a eu quatre activités au cours de la saison 1999 :

- Un repas d'ouverture de saison au restaurant du Creux-de-Genthod. L'apéritif a été offert par l'association (14 avril)
- Un apéritif d'ouverture (7 mai) au Creux-de-Genthod, offert par l'association
- Une sortie à la voile à la pointe de Promenthoux (Prangins) suivie d'un apéritif offert par l'association ainsi que d'une grillade
- Une visite à la réserve des « Crénées » ainsi qu'une grillade au Creux-de-Genthod (4 septembre). Les boissons ont été offertes par l'association.

Rapport du vérificateur des comptes

Effectué par M. J.C. Kormann

Contrôle des comptes du 1.1.99 au 31.10.99 :

Recettes	fr. 1'689,80
Frais	fr. 3'340,75

Il en ressort un solde négatif de fr. 1650,95. Ceci étant, il reste à reporter le solde présent de la caisse de fr. 12'513,50. Le résultat de la fortune de l'association est donc de fr. 10'862,55. Certains membres font part de leur étonnement d'un solde négatif pour l'exercice 1999. Arno Vogt, le trésorier, relève que l'association a été durant 5 ans « en veille ». Lors de la reprise des activités, il y avait un solde dans la caisse de fr. 12'000 environ.

Cette année, un don de fr. 1000.- a été fait à l'association « Relance » dont le bateau de régate se trouve au Creux-de-Genthod. De plus, l'association a financé plusieurs fois les boissons lors des manifestations de la saison. Il ressort de la discussion qu'il n'y aura pas de soutien financier chaque année pour une association.

Pour cette année, il a été décidé que :

- Une somme de fr. 1000.- est allouée pour l'association « Helena »
- Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Cotisation annuelle

Certains membres pensent que l'association ne tournera plus avec une cotisation de fr. 25.- Pour Arno Vogt, si l'on augmente trop, des membres non-actifs risquent de démissionner. Après votation, il a été décidé à la majorité d'augmenter la cotisation à **fr. 30.-**.

Propositions d'activités pour l'an 2000

Jeudi 16 mars-repas de début d'année
Samedi 20 mai-Location de la « Neptune »
Samedi 1^{er} juillet-Sortie et grillade
Samedi 2 septembre-Sortie et grillade

Le samedi 13 mai était initialement prévu pour la « Neptune ». Cette dernière étant déjà louée, la sortie est reportée au samedi 20 mai.

Pour la sortie sur la « Neptune » :

La location coûte fr. 1000.- pour les 3 premières heures, puis fr. 250.- par heure supplémentaire. Une location pourrait être envisagée durant 5 heures. Le président propose que l'association donne environ fr. 800.- et que le reste soit à la charge des participants. Mme Lambert propose l'idée d'un apéritif canadien.

Des détails concernant cette manifestation et les autres seront remis par courrier au début du mois de mars.

Divers

- Il existe des différends concernant l'unique quai d'amarrage entre les navigateurs et les propriétaires du « Star of Geneva ». La question de la légalité de l'accostage se pose. Le président propose un groupe de travail comprenant Mme Irène Fumagalli, M. Wagner et lui-même pour rencontrer le responsable du « Star of Geneva », M. Charrière.
- Le président a demandé un entretien à Mme Le Maire de Genthod concernant une demande pour l'électricité au Creux-de-Genthod.
- Les discussions concernant une réciprocité entre le Club Nautique de Versoix et l'A.N.B.C.G. ont été abandonnées.
- M. Wagner demande que soit examinée la possibilité de transformer des anciens placards réservés aux pêcheurs pour avoir des armoires qui ferment à clé.

La séance est levée à 19h55. Elle est suivie d'un apéritif et d'une choucroute, offerts par l'association.

Isabelle Bezençon
Secrétaire

NOUVEAUTE : Jean-Claude, notre chef des manifestations, a ouvert un site Internet pour l'Association que vous pouvez trouver sous www.geneva-link.ch/anbcg